



## Assemblée générale

Distr. générale  
2 mai 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-douzième session

Point 73 de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire  
et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes  
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale**

### **Lettre datée du 23 avril 2018, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous écrire à l'occasion de la Journée internationale du souvenir de la catastrophe de Tchernobyl et de vous faire tenir ci-joint une note officielle intitulée « Trente-deuxième anniversaire et Journée internationale du souvenir de la catastrophe de Tchernobyl », établie par le Bélarus (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, au titre du point 73 de l'ordre du jour.

(Signé) Valentin **Rybakov**



**Annexe à la lettre datée du 23 avril 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Trente-deuxième anniversaire et Journée internationale du souvenir de la catastrophe de Tchernobyl  
26 avril 2018**

Le 26 avril 1986, le monde était secoué par une terrible tragédie, à savoir l'explosion survenue à la centrale nucléaire de Tchernobyl, dans le nord de l'Ukraine (territoire appartenant à l'époque à l'URSS), qui devait devenir la pire catastrophe nucléaire de l'histoire. Cette explosion a libéré dans l'atmosphère d'importantes quantités de substances radioactives qui se sont répandues en URSS occidentale et en Europe. Des millions de personnes ont été touchées par cette contamination radioactive, dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

La catastrophe de Tchernobyl revêt une signification particulière pour le Bélarus, où elle a touché un vaste territoire et entraîné le déplacement et bouleversé la vie de centaines de milliers de Bélarussiens. Pour remédier aux conséquences à long terme de cette catastrophe, le pays doit déployer des efforts gigantesques et nouer de nouveaux partenariats propres à favoriser le développement durable dans les régions touchées et à attirer innovations et investissements.

En 2016, dans l'une de ses résolutions, l'Assemblée générale des Nations Unies a pris acte des conséquences durables de la catastrophe de Tchernobyl et chargé les organismes des Nations Unies de prendre les mesures voulues pour que les objectifs de développement durable puissent être atteints dans les régions touchées. Elle a également proclamé le 26 avril **Journée internationale du souvenir de la catastrophe de Tchernobyl**.

Le Bélarus considère que les mesures ci-après doivent être prises **en priorité si l'on veut favoriser le développement durable** des régions touchées, comme énoncé dans la résolution susmentionnée :

- Investir dans l'innovation et les infrastructures pour créer des emplois ;
- Améliorer la protection contre les radiations et assurer durablement la surveillance environnementale et sanitaire des régions et des populations touchées ;
- Recourir aux nouvelles technologies de pointe dans l'agriculture et la sylviculture de façon à réduire au minimum l'absorption de radionucléides ;
- Favoriser la coopération entre les institutions scientifiques spécialisées du pays aux fins de l'étude des conséquences à long terme de la catastrophe de Tchernobyl.

Le Bélarus compte sur l'appui des organismes des Nations Unies, des États Membres, des investisseurs privés et des autres partenaires pour mettre en œuvre ces mesures.

**Le Bélarus est à même de partager avec les autres pays** les connaissances uniques qu'il a acquises en s'employant à remédier aux conséquences de la catastrophe, ainsi que son expérience en ce qui concerne les doses admissibles de radiation, le zonage et la réadaptation psychologique des populations touchées.

Le Bélarus a créé, au cœur de la zone d'exclusion, une structure de recherche unique en son genre, la réserve radioécologique d'État de Polésie, dont cette année marque le trentième anniversaire. Cette réserve a pour objet de favoriser la coopération et d'encourager les partenaires intéressés à mettre au point des programmes de recherche communs dans les domaines de la radioécologie, de la radiobiologie et de l'étude du milieu naturel hors facteurs anthropiques.

L'assainissement des régions contaminées, le relèvement de l'économie et la restauration de conditions de vie sûres pour la population des zones touchées restent des questions d'une brûlante actualité pour le Gouvernement, sachant que le Bélarus compte parmi des pays qui ont payé le plus lourd tribut à la catastrophe. Nous considérons qu'il y a encore lieu de place pour la coopération internationale en ce qui concerne Tchernobyl.

Le Bélarus est admiratif de la noblesse d'âme des personnes, des gouvernements et des organisations internationales qui, depuis plus de trente ans, s'emploient à améliorer le sort des victimes de la catastrophe de Tchernobyl en faisant preuve d'une grande compassion.

Nous espérons continuer de coopérer efficacement avec tous nos partenaires en vue de remédier aux conséquences à long terme de la catastrophe de Tchernobyl et de réaliser les objectifs de développement durable dans les zones touchées.

---